



Numéro de l'assuré : 1 99 02 95 018 068 09

Nom de l'assuré : 3 ans de vie du contrat sans sinistre, aucune franchise dommage ne sera appliquée au premier sinistre garanti. Ce bonus de franchise s'applique hors franchise(s) réglementaire(s), hors franchise pour la garantie Bris

Aftestation de diois additions lles additions lles additions lles additions de la company de la comp

Val**Voluşlur'zayez zdon gupaşı ehojai**s**les cetion s**e**şhiyaptes**nt dassistançai onluş, r Garantie de la valeur à dire d'expert majorée de la 5ème à la 10ème année du véhicule. Protection corporelle PLUS du conducteur Garantie

<u> majoree de la Seme a la roeme année du verni</u>	<u>cule, Flotection corporelle FLOS du conducteur, Garantile</u>
or pretirovide unto et emportation de la fredrettie et	istorilomet na sécusisistainte de hasas de pamaeulation du ticket (à utiliser pour tous les bénéficiaires modérateur
	ci-dessous)
າງ Vous ກູ avez donc pas choisi les garanties suivag	ntes: 1 99 02 95 018 068 09
Dommages tous accidents au véhicule assure.	n° de sécurité sociale du bénéficiaire né(e) le/rang
nom de famille suivi d'un éventuel nom d'usage	(pour information)
Votre offre spéciale	
IEDDADI DAVUANE	1 00 02 05 010 040 00 00/02/1000 1

Jevous peneficiez de 2 mois de réduction sur la prime annuelle de la 1ere année de voire contrat d'Assurance Auto a déclaré un médecin traitant Cette offre est pratiquée sous la forme d'un remboursement de 116.25 € ayant lieu au plus tard à partir du 4ème

mois qui suit la date d'effet de votre contrat. Pour bénéficier de nette affet de mois qui suit la date d'effet de votre contrat. Pour bénéficier de nette affet de mois qui suivent la prise d'effet des garanties. Le remboursement sera effectué sur le même compte bancaire que celui sur lequel la ou les primes de votre contrat d'Assurance Auto sont prélévées.

Votre prime

Prime annuelle : 711,04 €TTC par an.

Montant total de prime : 703,37 € TTC après prise en compte de votre bonus dont 123,71 € de frais et taxes (exonération TVA art 261C 2è CGI). La prime annuelle inclut la taxe attentat obligatoire d'un montant de : 5,90 € Le montant de la prime est proratisé en fonction de la date d'effet du contrat.

Vous avez choisi d'être mensualisé.

Votre échéancier

La date d'effet de votre contrat est le 05/05/2019.

	58,76 €	Montant prélevé sur votre compte bancaire au plus tard 30 jours après la date d'effet
Juillet 2019	115,77 €	Prélèvement
Août 2019	58,76 €	Prélèvement
Septembre 2019	58,76 €	Prélèvement
Octobre 2019	58,76 €	Prélèvement
Novembre 2019	58,76 €	Prélèvement
Décembre 2019	58,76 €	Prélèvement
Janvier 2020	58,76 €	Prélèvement
Février 2020	58,76 €	Prélèvement
Mars 2020	58,76 €	Prélèvement
Avril 2020	58,76 €	Prélèvement

Conformement à la loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations vous con A partif de prélèvement est effectué au début de chaque mois et au plus tard le 6. La loi rend passible d'amende et/ou d'emprisonnement quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations

⁽articles 441-1, et suivants du Code Pénal). En outre, la falsification ou l'établissement de faux documents, ainsi que l'utilisation de le la falsification ou l'établissement de faux documents, ainsi que l'utilisation de le la falsification ou l'établissement de faux documents, ainsi que l'utilisation de la falsification 75015 de la falsification ou l'établissement de faux documents, ainsi que l'utilisation de la falsification ou l'établissement de faux documents, ainsi que l'utilisation de la falsification ou l'établissement de faux documents, ainsi que l'utilisation de la falsification ou l'établissement de faux documents, ainsi que l'utilisation de la falsification ou l'établissement de faux documents, ainsi que l'utilisation de la falsification ou l'établissement de faux documents, ainsi que l'utilisation de la falsification ou l'établissement de faux documents, ainsi que l'utilisation de la falsification ou l'établissement de faux documents, ainsi que l'utilisation representation de la falsification ou l'établissement de faux documents, ainsi que l'utilisation de la falsification de la falsification representation de la falsification de la falsification representation de la falsification representation de la falsification representation de la falsification de la falsification